L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

VENDREDI, (MATIN) 11 MAI 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 11 mai.

Le navire *Henry-Lee*, venant du Hâvre, d'où il est parti le 22 mars, nous a apporté nos liasses de cette ville jusqu'à cette date, et de Paris jusqu'au 22. Ces dates avaient été anticipées par les arrivages d'Angleterre à New-York; néanmoins nous extrayons un grand nombre d'articles qui ne seront pas lus sans intérêt.

Le *Crescent* a été expédié du Havre pour ce port, le 17 mars; le *Wm. Brown* devait partir du 25 au 26, ainsi que le *Charles-Joseph*.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Matamoros, en date du 29 avril dernier, reçue en cette ville :

"Un courrier arrivé hier soir, annonce que le gouverneur de Victoria n'ayant pas voulu ratifier les conventions du traité fait avec le général Téran par les commissaires que le congrès de l'Etat avait envoyés, il s'est mis à la tête de 700 hommes de milice, accompagné du vice gouverneur, du trésorier, du père Lyra, &c. se dirigeant sur Tampico.

"Le colonel Parédes, qui se trouvait alors près de Victoria, ayant eu connaissance de ce mouvement, fit monter une compagnie de *Cazadores*, d'infanterie, à laquelle il joignit une compagnie de cavalerie, il en prit le commandement, parvint à couper la retraite des fuyards, et les fit tous prisonniers. Le gouverneur Vital Fernandez n'a dû sa fuite qu'à la vitesse de son cheval : lui seul s'est échappé.

On a reçu à Baltimore des nouvelles de Buénos Ayres. M. Stacum, consul des Etats-Unis, a été suspendu de ses fonctions par le gouvernement, pour la part qu'on l'accuse d'avoir prise à l'expédition de la corvette *Lexington*; néanmoins il lui a été permis de nommer un substitut, pour que le commerce ne soit pas interrompu, mais il paraît qu'il refuse et d'user de cette faculté, et de remettre au capitaine de port les papiers des navires américains dont il est détenteur. Il pourrait résulter de là une suspension du commerce américain.

Vernet a publié sa représentation sur l'échanfourée des îles Falkland. Le pays est dans une situation assez peu agréable.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 22 mars.

Il paraît que les carlistes, qui sont fort nombreux à Rome, s'agitent d'un manière extraordinaire pour envenimer tous les esprits, et pour faire lancer contre Louis-Philippe les foudres du Vatican. Ils ont dans cette ville un grand nombre de partisans parmi les cardinaux; cependant les ambassadeurs étrangers sont parvenus jusqu'ici à contenir la colère du successeur de St. Pierre, et à vrai dire, les Français ont fait les choses assez cavalièrement pour justifier la colère du souverain pontife. L'Angleterre s'est définitivement constituée médiatrice entre la France et l'Autriche et le pape au sujet de cette affaire épineuse. On dit même qu'un agent diplomatique vient d'être envoyé à lord Palmerston, à la cour de Rome, et un autre à la cour de Vienne pour négocier l'évacuation réciproque des Français et des Autrichiens, et les concessions que le pape devra accorder aux légations. Cependant, il paraît que la difficulté qui se présente maintenant, est de trouver des troupes mercenaires pour soutenir le gouvernement pontifical une fois que les bayonnettes étrangères auront disparu des légations. On desirerait même pouvoir licencier les troupes papales pour les réorganiser ensuite; afin de faire oublier les horreurs dont cette soldatesque effrénée s'est rendue coupable au nom du Saint-Siège à Forli et à Césène.

PARIS, 20 mars.

Le bruit qui s'était répandu hier à la bourse, de l'entrée à Grenoble, sans opposition, des régimens envoyés de Lyon, a été répété par les journaux ministériels du soir. Voici quelques explications à ce sujet : c'est le 6ème. régiment seulement qui est entré à Grenoble, pour y remplacer le 35ème., dont le changement avait été demandé à la suite des événements du 13 et du 14. Les commissaires envoyés de Grenoble à Lyon avaient eux-mêmes reclamé l'envoi de ce régiment.

Le *Dauphinois*, à la date du 15, publie de nouveaux détails qui sont aussi peu d'accord que les précédents avec ceux donnés par le *Moniteur*. Le *Journal de Grenoble*, feuille au moins semi-ministérielle, parle comme le *Dauphinois*, et non comme le journal officiel, dont le crédit, en cette circonstance, semble fort compromis.

Le *Nouvelliste*, autre organe du gouvernement, et ministériel *quand même*, comme l'a noblement déclaré son gérant, a démenti hier la mission pacifique attribuée par quelques journaux à M. Penet, ancien maire de Grenoble parti après le général Delort, à qui des instructions moins douces avaient été remises. Nous persistons à dire que les détails donnés par le *Courrier* et le *National*, et que notre correspondance nous avait transmis, sont parfaitement exacts. Le *Temps* relève aujourd'hui le démenti du pauvre *Nouvelliste*.

—On écrit de Toulon, 15 mars 1832 :

On a été étonné aujourd'hui de voir la garde nationale plus nombreuse qu'à l'ordinaire, et le sac au dos. Depuis quelques jours, d'un autre côté, on apperçoit une grande agitation dans les esprits. Le parti carliste lève la tête plus haut que jamais; les réunions qu'il tenait ordinairement sont devenues plus fréquentes; une grande activité règne parmi ses meneurs les plus influens, et les patriotes de leur côté, s'apercevant que nos magistrats paraissent à-peu-près indifférents sur tout ce qui se passe autour d'eux, cherchent à les tirer de cette apathie coupable en leur montrant le danger de ce trop de confiance. On accueille mal ces avis et, alors il ne reste plus à ces mêmes patriotes ainsi repoussés qu'à se mettre sur leur garde, aussi chacun s'observe avec inquiétude, et Toulon semble être placé entre deux camps ennemis et à la veille d'une grande bataille. Cet état de choses doit avoir un terme, parce que les affaires ne se font pas, et que cela entretient un malaise qu'il faut faire cesser à tout prix.

Dans quelques villages circonvoisins, les champions de l'un et l'autre parti entretiennent nuit et jour leurs armes chargées, et le moindre choc peut produire un grand mouvement.

Le clergé, dans toutes ses prédictions, dit que la France, depuis la révolution de juillet, a augmenté le nombre des ennemis de la religion, qu'on veut sapper jusque dans ses fondemens, et fait sans cesse appel aux vrais défenseurs de la foi chrétienne; de pareils sermons se débitent chaque jour à Toulon et ailleurs, et on les laisse prononcer librement. Cela ne peut manquer de nous mener là où nous ne voudrions point aller.

PARIS, 15 mars.

Il paraît que le gouvernement s'est enfin décidé à intervenir avec quelque peu de fermeté dans les troubles de l'Ouest. Le général Solignac, envoyé dans ces malheureuses contrées avec une mission spéciale, a annoncé aux autorités patriotes l'intention de mener activement les chouans. M. de Sainte-Hermine, préfet de la Vendée, ne craint pas aujourd'hui de parler un langage énergique dans la proclamation qu'il adresse aux citoyens de son département. Tout cela prouve que le ministère a permis à ces deux fonctionnaires de rassurer les habitans tranquilles contre les tentatives des chouans.

Jusqu'ici, les amateurs du juste-milieu ont soutenu que la chouannerie existait à peine, et que sans les criailleries des *folliculaires* de l'Ouest, on ignorerait qu'il y a quelques bandits dans les départemens occidentaux. Mais la proclamation du préfet de la Vendée démontre assez aujourd'hui que les journalistes ne sont pas les seuls qui croient à l'existence des chouans. Pourquoi d'ailleurs notre ministère, si judicieux, si conséquent, fait-il cantonner quarante mille hommes dans la Vendée, si la chouannerie n'existait pas?

Cinq à six mois après la révolution, tous les journaux patriotes ont demandé qu'on agît avec quelque fermeté contre les rebelles peu nombreux encore qui commençaient à paraître. Le ministère du 13 mars en prenant la direction de nos affaires, afficha son système de temporisation, et les chouans prirent courage. Aujourd'hui, après un an de concessions, de timidité et d'incertitude, le ministère se voit forcé de finir par où nous aurions voulu qu'il commençât; au lieu de procéder par quelques exemples sévères de justice, pour couper la racine du mal naissant; il sera obligé de faire répandre des flots de sang, après avoir perdu déjà cet ascendant moral que donne un pouvoir qui s'annonce avec énergie et capacité; et pour comble de malheur encore, le ministère sera obligé d'en venir à faire ce que les hommes qu'il a pris le plus en aversion, lui conseillaient il y a un an? Qu'a-t-il donc gagné en agissant ainsi, dans l'estime des chouans et dans la nôtre? M. Périer après avoir employé chaque journée comme il le fait, ne doit pas se coucher très-satisfait, car il a perdu bien des journées depuis un an qu'il a le bien public et l'honneur de la révolution en vue.

PARIS, 14 mars.

Le fils de M. le président du conseil a été *accusé* à la tribune, par M. Garnier-Pagès, d'avoir fait partie d'un comité de propagande révolutionnaire. M. Périer s'est empressé aussitôt de démentir un fait qui pouvait l'honorer dans l'estime des patriotes, mais qui tendait à le compromettre dans l'estime du juste-milieu. Ce jeune homme recommandable d'ailleurs a poussé si loin l'ardeur de renonciation, qu'il a nié avoir assisté plus d'une fois aux séances de ce comité, dans lequel au surplus il disait avoir été entraîné sans trop savoir pourquoi.

Maintenant M. Louis Viardot, qui a des preuves écrites en main, se permet de rafraîchir la mémoire du fils de M. le président et lui rappelle, date par date, les jours où il a assisté aux diverses séances du comité, et les opinions qu'il a émises dans des lettres dont lui M. Viardot est encore en possession. M. Louis Viardot va encore plus loin, et il prouve que loin de désapprouver le projet de propagande, M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, le favorisa de tout son pouvoir, en disant que les *bienfaits et les principes de notre révolution devaient appartenir et s'étendre à tous les peuples, et à l'Espagne plutôt qu'à tout autre nation*. M. Sébastiani souscrivit pour 200 fr., et le maréchal Gérard pour 150 fr., en faveur du projet d'insurrection en pagnole.

Aujourd'hui que ces faits sont irrécusables, que faut-il penser de ces ministériels qui reprochent comme un crime à l'opposition d'avoir voulu faire de la propagande révolutionnaire? Que faut-il penser surtout de ces cœurs arides qui engagent un jeune homme à repousser comme une chose deshonorante l'idée d'avoir eu, le lendemain de la révolution, une pensée généreuse et des sentimens favorables à la liberté des peuples malheureux?

ITALIE.

DE LA FRONTIERE ITALIENNE, 6 mars.

Les lettres des états de l'église peignent d'une manière inquiétante la position des choses que nous ne pourrions pas cependant garantir dans toutes ses parties. A Rome, disent-elles, on est toujours comme étourdi par les derniers événemens; le St. Père seul paraît toujours réunir avec fermeté les demandes impétueuses qui lui sont faites par une partie de ses sujets et par le gouvernement français qui les soutient. Il a déclaré fermement que ce n'est pas le moyen d'obtenir de lui des concessions qu'il aurait volontiers accordées dans d'autres circonstances pour le bien des légations, et pour lesquelles déjà on avait pris des mesures : mais maintenant il préfère en venir aux extrémités, et il demande que les troupes françaises évacuent, sans conditions, le territoire romain, avant de consentir aux propositions qui lui sont faites pour le bien du pays; si l'on ne se rend pas à son désir, le pape menace d'un interdit qui serait non-seulement lancé sur le roi des Français, mais sur toute la nation française. Cette menace pourrait faire quelqu'impression à Paris; car les provinces du sud de la France sont fortement attachées à la croyance catholique, et M. Dupin a déclaré à la tribune que les sentimens religieux parlent trop haut dans ce pays pour pouvoir se mettre impunément en opposition avec eux : car le catholicisme y est cultivé presque dans toute sa pureté. Il serait donc fort à souhaiter, pour la paix intérieure de la France, que l'on pensât aux expédiens, pour ne pas venir aux extrémités et pour conserver la paix du monde. car M. Périer et ses amis doivent se tenir convaincus que si des troubles sérieux devaient se déclarer dans quelque province française pour l'occasion présente, il n'aurait à attendre aucun soutien du dehors, et ils verraient s'armer contre eux une coalition des gouvernemens européens, aussi forte qu'en 1813. Ils ne pourraient pas non plus compter sur la sympathie des peuples, ni espérer trouver en eux des alliés contre les grandes puissances réunies; car la guerre donne ordinairement une nouvelle direction aux esprits, et les doctrinaires du libéralisme français, qui se trouvent, comme le démontre l'expérience, si en contradiction pour l'exécution avec le bien-être et le bonheur des peuples, mourent dans le cliquetis des armes. Le cabinet français gagnera, par l'expédition d'Ancône, la conviction que l'assistance séditieuse donnée à une foule indisciplinée, et suivie par quelques enthousiastes, est aussi peu louable pour les protecteurs qu'elle est avantageuse pour les protégés. Les Français qui ont pris part à l'expédition, aussi bien que ceux qui demeurent à Rome, peuvent bien dire à M. Périer quels résultats ont ses tentatives en Italie. On apprendra bientôt si les troupes françaises ont reçu l'ordre de s'éloigner du territoire romain, ou bien d'y rester. Dans le premier cas, tous les différends seraient facilement ajustés et le repos des légations rétabli par des ordonnances pour lesquelles le pape se sent disposé; mais dans le dernier cas, nous appréhendons des résultats qu'on ne peut calculer.

(*Gazette d'Augsburg.*)

BAVIERE.

SPIRE, 9 mars.

La *Tribune Allemande* n'a pas été distribuée ici depuis trois jours, ni le *Courrier de l'Est* non plus; les porteurs des communes ont reçu défense expresse de distribuer les numéros de ces journaux, sous peine de destitution. (*Correspondant de Nuremberg.*)

BORDS DE L'ESCAUT, 8 mars.

Voici, dit-on, les conditions auxquelles la Hollande a déclaré qu'elle accepterait le traité du 15 novembre :

1°. La ville et la citadelle d'Anvers restent à la Hollande.

2°. La libre navigation dans les eaux de la Hollande serait interdite à la Belgique.

3°. On fixerait des conditions plus avantageuses à la Hollande dans le partage de la dette.

UNE CONFESSION.

C'était le soir. Un dernier reflet de soleil éclairait encore les vitraux peints de l'église; un silence imposant régnait dans l'édifice.

Une jeune fille vêtue de blanc s'avança lentement; elle était svelte et légère; son petit pied ne produisait sur les dalles qu'un léger froissement; ses yeux étaient timidement baissés; ses jolis cheveux blonds tombaient sur son front en boucles naturelles; elle était rouge comme une pêche duveteuse.

Et la pauvre enfant s'avança vers le tribunal de la pénitence. Un vieux prêtre l'attendait.

Elle se mit à deux genoux dans le confessional, et prononça les prières d'une voix mal assurée.

Puis elle commença la kyrielle de ses pauvres petits péchés, commençant par les moins forts, comme il arrive d'ordinaire, et réservant pour la fin les choses graves, telles que le vol des pommes de la supérieure, le mensonge pour éviter une punition, la destruction par l'incendie du bonnet d'âne.

Puis, tout-à-coup, elle hésita et s'arrêta.

Allons, mon enfant, dit le vieux prêtre, continuez : qu'une fausse honte ne vous retienne pas; sachez par un aveu sincère, acheter l'absolution de vos péchés.

Mon père, dit la jolie petite fille, je n'ose plus.

Le prêtre l'encouragea.

Mais la petite mit ses deux mains sur son visage pour le cacher, et des larmes coulaient à travers ses petits doigts roses.

Allons, pauvre enfant, je vais vous interroger.

Avez vous lu de mauvais livres?

—Non, mon père. Je vous ai dit que je ne lisais pas même mes prières.

—Avez-vous injurié votre père ou votre mère?

—Pire encore, mon père.

—Avez-vous blasphémé le saint nom de Dieu?

—Non, mon père : pire encore.

—Avez-vous invoqué le Diable?

—Non, mon père.

—Avez vous ri pendant l'office?

—Hélas! mon père, ce ne serait rien.

Le prêtre garda un moment le silence. Il était aussi intimidé que la jeune fille. Il ne savait plus comment formuler ses interrogations, et craignait de faire naître dans une imagination vierge des idées encore inconnues. Cependant la faute était probablement grave, et le vieux prêtre en lui-même pensa qu'il y avait de l'amour sous jeu.

La jeune fille se sortit d'embarras.

—Mon père, dit-elle je vais tout vous dire. Le bon Dieu me donne la force de parler; mais ayez de l'indulgence. C'est la première fois, et je ne pouvais pas savoir que l'on aurait tant de chagrin. Mais, mon père, c'est le malin qui m'a tentée il était si beau!

Le prêtre frémit.

—Si doux, si caressant, continua la jeune fille.

—Oui, dit le prêtre.

—Il m'aimait tant, dit la petite.

Le prêtre fronça le sourcil.

—Il me suivait partout; à la promenade, il ne voyait que moi.

—Ils sont tous comme cela, murmura le prêtre; mais la jeune fille émue ne l'entendit pas, et continua :

—Un soir, il entra dans ma chambre

—Oh! mon Dieu, murmura le saint-homme.

—Je ne l'avais pas vu, je vous le jure, et j'avais fermé la porte.

—Est-ce tout? demanda le prêtre suffoqué.

—Oh non! mon père, dit la jeune fille. C'est ici seulement que commence ma faiblesse et mon crime.

—Continuez, dit le prêtre en se signant.

—Il se montra plus caressant que jamais; le malin angola, que j'ai eu l'infamie de voler à la tourrière qui le cherche partout.

—*In nomine patris et filii et spiritûs sancti te absolvo*, dit le prêtre. L'ENTR'ACTE.

COMMERCIAL.

HAVRE, 22 mars.

Ventes d'hier.—COTON.—4 balles Louisiane. 104 f. 25 dito Bahia, 95; 100 do. Géorgie, courte soie, 89; 60 do. do. 89.

ETAT DE LA PLACE, au 19.

COTONS.—Les arrivages de la semaine s'élèvent à 686 balles de New-York, par le *Hâvre* et *Jasper*; 677 balles de Charleston, par la *Cérès*; 592 balles de Savannah, par le *Harriet*; ensemble, 1354 balles.

Les ventes, par contre, se montent à 5183 balles, écoulées comme suit:

1463 b. Louis., bon ord. à belle et b. march., f. 86 à 102
1904 b. Georg. C. S., bas ord. à belle marc. f. 75 à 96.
956 b. Virginie, courant. par le *Jefferson*. 88 50 à 89.
188 b. Mobile, nouveau petit cour. et ord. 84 50 à 87 50
202 b. Alabama, vieux dito. dito. 85 à 87,
216 b. Tenessee, dito bas ord. à p. et ord. 87 à 89.
60 ballots Haiti, courant, par la *Garonne*. 190.

Au commencement de la semaine, une grande ardeur a encore régné dans notre marché, et nos cours s'en sont ressentis favorablement; vers la fin, la demande s'est calmée, a eu le nouveau amélioration de 1 à 2 fr. sur les sortes basses et ord. Les qualités, depuis le petit courant au bon cour., pour les Géorgie et Louisiane, sont en position de nouvelle hausse, si, d'ici à quelque tems, nous ne recevons pas de renfort.

On a payé 3 à 4 0 balles Géorgie en bonne et belle marchandise, de fr. 95 à 96, pour remplacer des Louisiane; plusieurs reventes se sont faites avec bénéfice pour des Géorgie et Tennessée.

Les nouveaux Mobile ont été attaqués, mais seulement pour des petites parties ordinaires.—Il y a de très-bons choix à faire dans ceux qui viennent d'arriver.—Les prix les plus remarquables obtenus pendant la semaine, sont les Virginie provenant du *Jefferson*; la hausse sur ces sortes est au moins de plus de 6 f. par quint depuis un mois.

Les Haiti par la *Garonne* ont été pris comme d'ordinaire pour l'exportation.

Nos débouchés, réduisent nos provisions à environ 29 mil e balles.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZÉPHIR CANNONGE,	B. MARIGNY,
WM. F. DUPLESSIS,	ANTONIO DUCROS,
ALBERT HOA,	S. DIXON,

FELIX LABATUT.

COMMUNIQUÉ.

M. l'Editeur:—Un grand nombre de vos abonnés vous prient d'annoncer dans votre intéressant journal, le ticket suivant, qui sera soutenu à l'élection de juillet prochain pour de NOMBREUX ELECTEURS.

LOUIS ALLARD,	B MARIGNY,
L. PIERCE,	J R. GRYMES,
S. D. DIXON,	ZÉPHIR CANNONGE,

J M. KENNEDY.

TICKET INDEPENDANT.

Mr. l'Editeur:—Nous vous prions d'annoncer les personnes qui suivent comme candidats pour la Chambre des Représentants, à l'élection de juillet prochain.

UN GRAND NOMBRE D'ELECTEURS.

ZÉPHIR CANNONGE,	B. MARIGNY.
FELIX LABATUT,	ANTONIO DUCROS,
WM. F. DUPLESSIS.	ALBERT HOA,

CHARLES F. DAUNOY.

COMMUNIQUÉ.

Les personnes suivantes seront soutenues à l'élection prochaine par un FORT PARTI.

ZÉPHIR CANNONGE,	E. A. CANON,
B. MARIGNY,	ANTONIO DUCROS,
F. LABATUT,	LOUIS ALLARD,

JOHN R. GRYMES.

Liste Maritime.

PORT DE LA VILLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Nashville, Rathbonne, New-York, Foster & Hutton
Brick Cobossee County, Brayton, New-York, L H Gale
Goël. Elizabeth, Eldridge, Mobile, S Wescott

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, de la mer, avec les goëlettes Bien Aparecida, de Matanzas; Carmen, de la Havane : et les goëlettes américaines Columbus, de St, Marc; Little-Mary, du Port-au-Prince, et Josefa, de Campêche. Il a laissé en dehors de la barre, navire Eleanor : rien en vue.

Bateau de remorque Parpoise, de la barre, avec le Henry-Lee et le John Hale. Il est parti mercredi à 10 heures) il n'y avait rien en vue de la barre.

Navire John Hale, Crowell, du Hâvre, parti le 13 mars, au capitaine, avec un chargement à V Vigneaud, L G Seminot, J E Jolly, Quertier & Boutin, Veuve Dupas. Etant à la passe, mardi dernier, le tonnerre est tombé à bord, a brisé quelques vergues et petites matures et a passé par le trou du cable, sans blesser personne.

Navire Henry-Lee, Pierce, du Hâvre, à Lincoln & Green, avec un chargement à divers.—165 passagers hollandais.

Goël. Bien Aparecida, Faure, de Matanzas.
Goël. Carmen, Cora, de la Havane.
Goël, Little Mary, du Port-au-Prince.
Goël Elizabeth, Murray, de Matanzas.
Goël. Josefa, Dorante; de Campêche.
Goël. Columbus, Davis, de St. Marc.
Bateau à vapeur Henry Clay, Strader, de Louisville.
Bateau à vapeur Columbia, Mumford, du Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Farmer, Core, de Cincinnati.

☞ Le navire paquebot **NASHVILLE**, capit. Rathbone, pour New-York, partira demain à 5 heures de l'après-midi, heures à laquelle les passagers doivent se trouver à bord. 10 mai

☞ Le navire **TALMA**, est en déchargement entre les deux Marchés. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 9 mai

☞ La barque **HERCULES**, capitaine LONGCOPE, de Philadelphie, est en déchargement au-dessous du marché. Les consignataires sont invités à aller recevoir leur fret. 9 mai.

DEMAIN

Aura lieu le tirage de la 9ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT,
10,000 PIASTRES.

PRIX DE BILLETS : Entier $4 : demi $2 ; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
11 mai rue St. Philippe, No. 11.

59, 4, 6, 27, 57. 7, 2, 24, 29.

SONT les numéros sortis au tirage de la 10me. classe de la Loterie du **CHEMIN PUBLIC.** Cette classe termine les tirages de cette saison. Les possesseurs de billets gagnants sont requis de les présenter immédiatement pour en obtenir le paiement, au Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 81. Le soussigné devant s'absenter durant l'été, partira dans quelques jours : il desirerait payer tous les lots avant son départ. J. K. MEAD,
10 mai Directeur.

A LOUER,

Un grand magasin d'entrepôt, à deux étages, situé dans la cour de la maison No. 28, rue Conti, entre Chartres et Levée. Il conviendrait pour en faire un entrepôt de vin. Le prix du loyer serait modique, et on donnerait possession du magasin immédiatement. S'adresser sur les lieux. 10 mai—☞

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 20 MAI 1832,
Représentation d'amateurs au bénéfice des *Orphelins*.
LES DEUX MENAGES,
Comédie en 3 actes et en prose.
Suivie de
LA SUITE D'UN BAL MASQUÉ,
Comédie en un acte. Le spectacle sera terminé par
RECETTE POUR MARIER SA FILLE,
Folie-vaudeville en un acte.

☞ Entre la 1ère. et la 2de. pièce, Mme. ST.-CLAIR chantera le grand air du premier acte de *l'Italienne à Alger*, musique de Rossini.

POUR VICKSBURG, GRAND GOLPHE,
Et les ports intermédiaires,
Le bateau-à-vapeur **WOODSMAN**, capitaine PARK, commence à charger, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON.
11 mai rue du Canal, no. 77.

POUR LE HAVRE.
Le navire doublé et chevillé en cuivre, **DUBLIN PACKET**, capitaine SAM. W. McPHERSON, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. OGDEN & Co.
11 mai rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE.
Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELSH, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodément quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mai A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW-YORK.
Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HODDLESS, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à
10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.
Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à
10 mai WM. G. HEWES.

CORDE D'EMBALLAGE—500 rouleaux Cordes d'Emballage, de bonne qualité, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

BLANC DE BALEINE—100 caisses Blanc de Baleine, grandeurs assorties, reçus par le navire Olympia, à vendre par
11 mai STETSON & AVERY.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par
11 mai, V. DE LA COVA & FRERE. rue St. Louis, No. 51.

CACAO.—42 sacs Cacao de Caracas, de qualité supérieure, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

CAFÉ—20 sacs Café de la Havane, 2de. qualité, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE.

MOUCHOIRS MADRAS,—150 pièces Madras, superfin, à vendre par
11 mai V. DE LA COVA & FRERE,

SAVON.—500 caisses Savon, à vendre par
11 mai DUCROS & MORPHY.

BŒUF de Boston,—30 barrils Mes No. 1. A rendre pour clore une vente, par
11 mai STETSON & AVERY.

THE NOIR, 10 caisses et 20 boîtes, de première qualité, en débarquement du navire Olympia, à vendre (11 mai) STETSON & AVERY.

COURT DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*.—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Grounx, et des mineurs Jean François et Zelmeide Grounx; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, *Régister*.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*.—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Euphémie Massoteau, ci-devant veuve Crevon, et *décédée épouse* Jean Baptiste Lacour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les édifices qui s'y trouvent.

Conditions : Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, *Régister*.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

FOIN & PATATES.—60 balles Foin et 400 barils Patates, en débarquement du brick Active, et à vendre par
10 mai LINCOLN & GREEN.

SHALS de Crêpe de Cantion, ayant droit au drawback; 7 caisses Shals en crêpe, unis et damassés, belles couleurs, assorties, reçus et à vendre par
10 mai J. W. ZACHARIA & CO:

PEAUX SECHES.—270 peaux de bœuf, et quelques balles de Cire. à vendre par
10 mai YORKE, MACALESTER & Co.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
9ME. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 12 Mai.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS.

BILLET ENTIER.....	$ 4
DEMI BILLET.....	2
QUART DE BILLET.....	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
7 mai J. B. FAGET, *Directeur*.

AVIS.—Ayant acheté de M. François Girod, le 13 de février dernier, un lot de charbon sur le quel je forme aujourd'hui des réclamations, je préviens le public que le billet que j'ai souscrit en faveur du dit F. Girod, devant échoir le 16 de courant, ne sera pas payé, à moins que le dit sieur vendeur ne consente à prendre des arrangemens avec moi.
9 mai—3 J. R. SAILLARD.

CATHCLICON DE W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du "véritable Catholicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. POTTER, *seul propriétaire*. S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGE,
9 mai Seul agent pour cette ville.

CAFÉ, 400 sacs café de la Havane, à vendre par
8 mai J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI (aujourd'hui) 11 du courant, il sera vendu au magasin d'encan,
4 caisses Toiles d'Irlande, 4-4, entières,
3 do. do. do. en demi-pièces,
1 belle Toile à draps supérieure,
2 caisses Indiennes à la mode. 11 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave KITTY, âgé de 28 ans, depuis quelques temps dans le pays; elle est bonne cuisinière, et a un enfant de 5 ans. Payable à 6 mois, en billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 mai

FAUBOURG WASHINGTON.
PAR HEWLETT & RASPILLER.

VENDREDI, 11 mai, si le tems le permet, à midi, il sera vendu à la bourse, **105 TERRAINS**, situés au faubourg Washington, dont une grande partie fait face à la rue St. Ferdinand et l'autre est attenante à la propriété de la *Presse à Coton de la Levée*. La rue St. Ferdinand livrée au public seulement depuis juillet, possède déjà un nombre de jolies résidences particulières, et un plus grand nombre encore sont projetées. Ces terrains se trouvent sous l'influence immédiate des grandes améliorations progressives qui se font dans cette partie de la ville et deviendront bientôt nécessaires à ces hommes laborieux si utiles au commerce par l'appui qu'ils prêtent aux hommes d'affaires, dans l'accomplissement des devoirs importans auxquels se voient les intérêts du dehors.

Ces terrains seront vendus suivant un plan fait par C. F. Zimple, ingénieur civil, exposé à la Bourse.

Conditions : Toutes sommes au dessous de 150 piastres y compris, comptant; au dessus de 150 à 300 piastres, un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à deux ans; au-dessus de 300 piastres, un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.—Les actes de vente seront passés pardevant C. Janin, not. pub., aux frais des acquéreurs.

Ilet No. 10, contenant 21 terrains.

Ilets Nos. 12, 13, 14 et 15, ayant le même nombre de terrains et la même division que l'ilet No. 10.
10 mai—2

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à midi, à la Bourse, neuf Terrains de valeur, comme suit; le No. 1 est situé à l'enseignure des rues Robertson et Bienville, et mesure 32 pieds sur 128; les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 ont 32 pieds sur 128; le No. 7, encoignure Douane et Villeré, a 32 pieds sur 105; le No. 8, même mesure; le No. 9, a 45 pieds sur 64, comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
10 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le jeudi 17 du courant, à 10 heures du matin, rue Royale, No. 278, entre Dumaine et St.-Philippe, le FOND DU MAGASIN du soussigné, qui part pour France, consistant en :

Bijouterie en or, Jouaillerie, Outils d'orfèvres et de bijoutiers, neufs et vieux; belles Bijoutières, baguettes en cuivre; Armoires vitrées; Glaces; Meubles et Ustensiles de ménage, &c.

NOTA. On offre de vendre à l'amiable avant le jour de la vente.
9 mai—8 J. C. MAIROT.

PAR T. MOSSY.

VENDREDI, 11 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, 2 balles toile à drap française 5-4 de large; 10 caisses platilles d'Allemagne; 3 do. listadoes; 2 balles Russie à drap &c., On annoncera les conditions. 9 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le samedi 12 du courant, au café de la bourse, à midi, un TERRAIN situé à l'encoignure des rues d'Amour et Mandeville, au faubourg Marigny, divisés en trois lots, conformément au plan exposé à la Bourse; sur le lot de l'encoignure se trouve une jolie maison de 7 appartemens; avec cuisine &c., louée à raison de $40 par mois.

Conditions : payable à 1, 2 et 3 ans de terme, en billets endossé à satisfaction avec hypothèque spéciale.

L'acquéreur qui les acquéreurs devront prendre la charge de payer proportionnellement au prix que leur coutera chaque lot, une rente viagère de $20 par mois, à deux personnes dont les noms et l'âge seront connus au jour de la vente. Les actes de vente seront passés par Octave de Armas, not. pub. 8 mai—4

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu,